

2025

Pour une offre
plus simple,
plus accessible
et plus efficace

SOMMAIRE

01. GOUVERNANCE

Une gouvernance collective au service de l'inclusion

6

L'activité du Conseil d'administration et du Bureau

8

La commission des politiques d'intervention

9

La commission financière

10

La commission communication

11

La commission d'étude des conventions nationales

12

La commission innovation, évaluation et stratégie

14

La commission de marchés

16

02. ÉVALUATION, PILOTAGE ET MAÎTRISE DES RISQUES

Évaluation et pilotage

20

Gestion des risques

21

03. RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE : ENGAGEMENT ET IMPACT

Une Agefiph plus responsable, plus performante

24



01

GOUVERNANCE

Une gouvernance collective au service de l'inclusion

Créée par la loi du 10 juillet 1987 et régie par la loi de 1901 sur les associations, l'Agefiph est dirigée par un conseil d'administration qui repose sur un paritarisme élargi.

Composé de représentants des employeurs, des salariés et des associations de personnes handicapées, le conseil d'administration de l'Agefiph incarne un dialogue social élargi. Il définit la stratégie de l'organisation et veille à ce que toutes les décisions renforcent l'emploi et l'inclusion des personnes en situation de handicap.

La gouvernance est renouvelée tous les 4 ans.

Une gouvernance tripartite

Le conseil d'administration est composé de 3 collèges de 5 membres chacun :

- **Collège des employeurs** : MEDEF, CPME
- **Collège des salariés** : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO
- **Collège des associations** : APF France Handicap, CFPSAA, FNATH, UNANIMES, UNAPEI

À ces membres s'ajoutent 3 personnalités qualifiées désignées par chacun des collèges et 2 personnalités qualifiées nommées par l'État.

Le contrôleur général économique et financier assiste à toutes les instances.

Un représentant d'une délégation régionale et un représentant du comité social et économique (CSE) participent également aux conseils d'administration.

Des commissions au service de l'action

Pour assurer la mise en œuvre de sa stratégie, le conseil d'administration s'appuie sur 6 commissions thématiques :

- Commission financière
- Commission politique d'intervention
- Commission études et évaluations
- Commission études des conventions nationales
- Commission communication
- Commission innovations et expérimentations

EN CHIFFRES

Mandat de

4

ans

3

collèges

6

commissions

LE BUREAU DE L'AGEFIPH (MANDATURE 2024-2028)

- **Président** : Christian Ploton (MEDEF)
- **Vice-Présidents** : Didier Moguelet (CFTC), Sophie Crabette (FNATH)
- **Trésorière** : Laure Beyret (FO)
- **Trésorier-adjoint** : Jean-Manuel Hergas (APF France Handicap)
- **Secrétaire** : Johan Titren (MEDEF)
- **Secrétaire-Adjoint** : Henri Hassan Mohamed Hassan (CFDT)
- **Membre permanent au titre de l'État** : en attente de désignation

COLLÈGE EMPLOYEURS

- **CPME**
Rachel Bouvard
Philippe Chognard
- **MEDEF**
Alice Belfer
Simon Metayer
Christian Ploton

COLLÈGE SALARIÉS

- **CFDT**
Henri Hassan Mohamed Hassan
- **CFE-CGC**
Christophe Roth
- **CFTC**
Didier Moguelet
- **CGT**
Valérie Lefebvre-Haussmann
- **FO**
Laure Beyret

COLLÈGE ASSOCIATIONS DE PERSONNES HANDICAPÉES

- **APF France Handicap**
Jean-Manuel Hergas
- **CFPSAA**
Nicolas Blineau
- **FNATH**
Sophie Crabette
- **UNANIMES**
Jean-Yves Hinard
- **UNAPEI**
Patrick Maincent

PERSONNES QUALIFIÉES

- **DÉSIGNÉES PAR L'ÉTAT**
En attente de désignation
- **DÉSIGNÉES PAR LES ASSOCIATIONS**
Michel Doucin (UNAFAM)
- **DÉSIGNÉES PAR LES EMPLOYEURS**
Johan Titren (MEDEF)
- **DÉSIGNÉES PAR LES SALARIÉS**
Pascal Anglade (CFDT)

L'activité du Conseil d'administration et du Bureau

En 2025, le Conseil d'administration a pleinement exercé son rôle d'orientation, de décision et de suivi. Ses travaux, préparés et enrichis par ceux du Bureau et des commissions, ont permis d'accompagner les grandes évolutions de l'Agefiph, de consolider ses partenariats et de préparer les conditions de mise en œuvre de ses priorités pour 2026 et 2027.

EN 2025

7

Le Conseil d'administration s'est réuni 7 fois

5

Le Bureau s'est réuni 5 fois

L'année a été marquée par **plusieurs travaux structurants autour de la stratégie 2023–2027**. Le Conseil a suivi son état d'avancement, validé les cibles et objectifs à l'horizon 2027 ainsi que la feuille de route 2025–2026. À mi-parcours, les administrateurs ont partagé un bilan des avancées réalisées, des points de vigilance et des priorités à poursuivre.

Le Conseil d'administration a été mobilisé sur **les grands équilibres financiers** de l'association. Il a suivi les travaux liés à la revue externe de dépenses, examiné les données d'activité 2024 et validé le rapport financier 2024. Il a également débattu des orientations budgétaires 2026.

Les partenariats ont constitué un axe majeur des travaux du Conseil. Plusieurs conventions ont été validées avec l'APEC, le Centre national du cinéma, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ANACT, ainsi que, dans le cadre de la sortie des accords de branches, avec le LEEM et l'OETH. Le Conseil a également suivi les travaux engagés avec France Travail, a validé la convention quinquépartite et la trajectoire financière de Cap emploi pour la période 2026–2028, ainsi que l'avancement de l'élaboration du projet de convention État-Agefiph 2026–2029.

Les administrateurs ont été informés ou consultés sur plusieurs **dispositifs d'intervention majeurs**, notamment les services d'appuis spécifiques et l'emploi accompagné. Ils ont suivi les travaux relatifs à la communication, avec le bilan de l'URRH 2025, le programme de la SEEPH 2025 et le plan de communication 2026.

Le 8 juillet 2025 le Conseil d'administration a nommé **Caroline Dekerle, directrice générale de l'Agefiph**.

Tout au long de l'année, les administrateurs ont également été associés au suivi de plusieurs dossiers relatifs au **pilotage interne et à la sécurisation de l'activité** : situation des ressources humaines, projections d'effectifs, données de pilotage, tableau de bord simplifié, cartographie des risques, ainsi que plan de remédiation présenté à la suite de la cyberattaque subie par l'Agefiph. Ces travaux ont contribué à renforcer la culture de pilotage, de prévention des risques et de sécurisation des activités.

L'ancrage territorial de l'Association a également fait l'objet de décisions portant sur la **validation de la présence de l'Agefiph en Corse et à Mayotte**.

La fin d'année 2025 a vu le lancement du projet **Transform'Action 2026–2027**, présenté puis validé lors du Conseil d'administration exceptionnel du 2 décembre 2025. Ce projet vise à renforcer la mise en œuvre opérationnelle du plan stratégique 2023–2027 au travers d'une modernisation de l'organisation, d'une clarification des rôles et responsabilités, de l'amélioration des modes de fonctionnement, du renforcement de la cohérence entre les ambitions stratégiques et la capacité opérationnelle, ainsi que de la volonté d'une offre plus simple, plus accessible et plus efficace.

La commission des politiques d'intervention

Orienter, évaluer et suivre les actions de l'Agefiph

La Commission des Politiques d'Intervention (CPI) prépare les orientations et évalue l'efficacité des programmes d'intervention de l'Agefiph. Informée régulièrement du cadre d'intervention et des évolutions de certains dispositifs, elle prépare les sujets soumis à décision du **Conseil d'administration**.

EN CHIFFRES

9 réunions,

9 réunions dont une session commune avec la Commission d'Étude des Conventions Nationales (CECN) sur la sortie des accords de branche.

24

sujets travaillés

Cadres conventionnels et avis pour le Conseil d'administration

- Projets de **conventions nationales** : Réseau des Carif-Oref, Caisse des Dépôts et Consignations
- Convention pluriannuelle avec l'**Agence nationale pour les conditions de travail (ANACT)**
- Nouvelle convention quinquennale 2026–2028 et financement 2026 des **Cap emploi**
- Suites à donner aux **mesures transitoires 2025** : aides à l'alternance, création d'activité, maintien dans l'emploi
- Orientations pour la **politique inclusive de formation** et la sortie des accords de branches (LEEM et OETH)

Études et évaluations

- Restitution des évaluations :
 - **Inclu Pro Formation**
 - Dispositifs d'accompagnement à la **création d'entreprise et entrepreneuriat**
 - **Actions innovantes** et stratégie numérique

- Dispositifs spécifiques **alternance**
- Étude sur l'accès à la formation professionnelle des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi
- Projet de questions évaluatives sur le maintien dans l'emploi

Suivi des mesures Emploi de la Conférence nationale du handicap

- Sourcing inclusif, baromètre emploi-handicap et autodiagnostic (France Travail)
- Détermination de l'environnement professionnel adapté
- Plateformes de **prêt et portabilité des équipements**
- Fonction de **référé handicap en entreprise** : projet de décret sur ses missions

Autres points d'information

- Démarrage du service **Appuis Spécifiques**
- Partenariats pour le maintien dans l'emploi
- **Fonds d'investissement pour la prévention de l'usure professionnelle (FIPU)** et complémentarité avec l'Aide à l'aménagement des situations de travail (AST)
- **Nouveau site Internet Agefiph**
- Bilan 2024 de la **Ressource Handicap Formation** et perspectives 2025
- Dispositif d'écoute, de participation et de mesure de satisfaction
- Étude apprentissage et caractéristiques des **contrats aidés**

La commission financière

Garantir l'équilibre budgétaire

La commission financière assure une gestion rigoureuse, transparente et équilibrée des ressources de l'Agefiph, au service de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

→ Ses missions principales

PILOTAGE BUDGÉTAIRE ET FINANCIER

- Examen des budgets et des budgets rectificatifs
- Suivi de l'exécution budgétaire, financière et de la contribution versée par les entreprises
- Analyse des comptes annuels et des rapports financiers

POLITIQUE FINANCIÈRE

- Élaboration et suivi du règlement financier
- Politique de placements
- Gestion de l'équilibre entre ressources et emplois

SUIVI DES ACHATS ET DES CONVENTIONS

- Information sur les appels d'offres (objets, montants, prestataires retenus)
- Suivi des engagements liés aux moyens de fonctionnement
- Information sur les conventions des supports aux interventions

Son activité en 2025

La commission financière s'est réunie 5 fois, autour des sujets suivants :

- Suivi du niveau des fonds propres
- Préparation et suivi de l'exécution budgétaire
- Arrêté comptable à mi-année et clôture annuelle
- Rapport d'activité 2024 et rapport financier
- Rapport du commissaire aux comptes
- Suivi semestriel et annuel des placements financiers
- Suivi de la revue externe de dépenses (Amnyos et Baker Tilly)

La commission communication

Renforcer la visibilité et l'impact de l'Agefiph

La commission communication participe à la conception et à la mise en œuvre de la politique de communication de l'Agefiph et examine les propositions de partenariats présentées par la direction.

Ses missions opérationnelles

- Discuter de la stratégie annuelle ou pluriannuelle de communication.
- Examiner préalablement les actions de communication, et notamment le contenu éditorial du site internet, des opérations de relations publiques, des campagnes de communication.
- Examiner toutes les demandes de financement - en matière, par exemple, de partenariats et de sponsoring - et les soumettre pour validation au conseil d'administration, si nécessaire.
- Suivre les actions réalisées.
- Analyser le bilan, l'impact des actions menées et procéder.

- Les fiches de cotation des partenariats
- La proposition de campagne compensation (non retenue)
- Bilan de l'activité relations presse de l'année
- Carte de vœux 2026

16 partenariats validés

- ✓ Handitech Trophy
- ✓ L'œil et la main 2025 et 2026
- ✓ Spot Festival
- ✓ Worldskills Marseille
- ✓ Livret troubles psychiques de l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)
- ✓ Zébres Magazine
- ✓ AFL Diversity
- ✓ Cap Handicook
- ✓ Festival Regards Croisés
- ✓ Cap sur la santé mentale
- ✓ Deaflympics
- ✓ Prix Etienne Marcel
- ✓ Serbotel
- ✓ Trophée Femmes en EA et en ESAT 2026
- ✓ Festi'Run

EN CHIFFRE

5

réunions en 2025

Les sujets débattus

- L'Université du réseau des référents handicap 2025 et 2026
- La refonte des sites de l'Agefiph et premier bilan en fin d'année
- Le suivi de l'activité de la plateforme d'appel
- Les activ'box 2025 et 2026
- Le dispositif #activateurdeprogres et le prix Activateur de progrès
- La Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées 2025 autour de la thématique Handicaps et emploi : l'égalité pour toutes et tous!

La commission d'étude des conventions nationales

Engager des partenariats au service de la mission de l'Agefiph

La Commission d'Étude des Conventions Nationales (CECN) garantit que les conventions conclues avec les partenaires sont cohérentes, efficaces et alignées sur les objectifs de l'Agefiph.

EN CHIFFRES

8

conventions étudiées en 2025

2 entreprises,

2 organisations syndicales, 2 associations de personnes handicapées, 1 fédération professionnelle, 1 dispositif sectoriel

1 avis favorable

pour toutes

Partenariat expérimental avec les branches OETH et HandiEM

En 2025, l'Agefiph a expérimenté un nouveau type de partenariat avec les branches OETH et HandiEM. Le principe est d'accorder à ces structures des moyens financiers plus importants pour la mise en œuvre d'actions ciblées, qui relèvent des missions de l'Agefiph.

Cette expérimentation, prévue sur 3 ans, sera évaluée pour décider de sa poursuite ou de ses ajustements. Un comité de suivi assurera le suivi régulier et un déploiement progressif sera organisé avec les délégations régionales.

L'objectif est de tester des approches innovantes pour mieux accompagner les branches et les entreprises tout en garantissant un suivi rigoureux.

Des évolutions en réflexion

En 2025, la commission a réalisé un état des lieux des partenariats avec les branches professionnelles. Des groupes de travail ont ensuite été organisés, incluant les branches déjà partenaires ou non, afin de recueillir leurs besoins, attentes et suggestions. Les administrateurs ont participé activement à ces ateliers.

Bilans à la loupe

En 2025, plusieurs bilans ont été présentés à la commission pour suivre l'avancement des partenariats et des actions de l'Agefiph :

- **OPCO** : 9 partenariats nationaux visant à sécuriser les parcours professionnels des salariés handicapés et à mobiliser les branches et leurs entreprises sur la thématique handicap.
- **OCA 2024** : évolution de l'offre de conseil et d'accompagnement, avec un suivi des travaux réalisés et des actions à venir.
- **Organisations syndicales et patronales** : évaluation des partenariats existants et perspectives pour 2025–2026, avec un second bilan spécifique sur les organisations syndicales en fin d'année.

Bon à savoir

Plusieurs outils – trame de convention, fiche signalétique et référentiel de financement – ont été actualisés après le vote de la commission. Les équipes de l'Agefiph peuvent désormais les utiliser pour finaliser leurs partenariats.

ZOOM SUR...

Les conventions renouvelées

→ Convention FESP – FEDESAP – Agefiph

Le partenariat pour la branche des entreprises de services à la personne a été renouvelé pour 3 ans.

Ses objectifs :

- **Accompagner les entreprises** et renforcer leur sensibilisation au handicap.
- **Maintenir le maillage** avec les acteurs de terrain.
- **Développer les actions efficaces** et améliorer l'intégration des personnes handicapées dans les dispositifs de formation de la branche.
- **Consolider les bonnes pratiques** et maximiser l'impact sur l'inclusion professionnelle.



→ Convention Agefiph – AFTRAL

La convention avec **AFTRAL**, organisme de référence pour la formation aux métiers du transport, de la logistique et de la sécurité, a été renouvelée pour 3 ans, sur la période 2025–2028.

Ses objectifs :

- **Consolider les acquis** des actions menées jusqu'ici.
- **Renforcer l'inclusion** des personnes en situation de handicap dans les métiers du transport et de la logistique.



→ Convention Agefiph – FNATH

La convention avec la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (**FNATH**) a été renouvelée pour 3 ans sur la période 2025–2027.

Ce partenariat repose sur **trois axes principaux** :

- **Mobiliser, former et coordonner** le réseau de référents et bénévoles.
- **Créer du lien et informer**, pour mieux développer les échanges et l'action sur le terrain.
- **Accompagner les parcours** des personnes handicapées et faciliter l'accès aux services de la FNATH.



La commission innovation, évaluation et stratégie

Explorer, expérimenter, partager

La Commission innovation, évaluation et stratégie a pour mission d'étudier et valider les projets pour l'innovation et la recherche.

EN CHIFFRES

5

réunions en 2025

28

projets soutenus

2

projets lauréats de l'appel à projets de la Fondation Internationale de Recherche Appliquée sur le Handicap

Soutien à la création audiovisuelle innovante

Porté conjointement par le Centre national du cinéma et de l'image animée et l'Agefiph, l'appel à projets « Les uns et les autres » vise à encourager des créations audiovisuelles innovantes qui favorisent une représentation plus inclusive du handicap.

14 projets ont été sélectionnés en 2025 par un jury présidé par Thierry Wong et Pierre Forette, producteurs du film *Un p'tit truc en plus*.

Par exemple :

- *Elle entend pas la moto*, un projet sensible porté par une forte identité visuelle.
- *L'art du jeu face caméra*, avec l'ESAT La Bulle Bleue, qui ouvre de nouvelles perspectives de formation pour les comédiens en situation de handicap.

- *Pour le meilleur*, un film consacré au parcours de Philippe Croizon, dont la sortie est prévue en avril 2026.



Plan de capitalisation

L'Agefiph a mis en place un plan de capitalisation pour **collecter et partager les enseignements issus de ses projets et expérimentations.**

En 2025, il a permis d'identifier ce qui fonctionne le mieux pour :

- **Mobiliser les entreprises** en faveur de l'innovation.
- Améliorer la prise en compte des **troubles neuro-développementaux**, notamment l'autisme.
- **Faciliter le maintien dans l'emploi** des personnes en situation de handicap.

Premiers trophées de l'innovation de l'Agefiph : 4 lauréats

À l'occasion de son 5^e Bootcamp de l'innovation, l'Agefiph a remis ses premiers trophées de l'innovation à 4 projets.

- ✓ Vivre et travailler autrement
- ✓ Éloquence de la différence
- ✓ Inclusion numérique (Emmaüs Connect et la Croix-Rouge française)
- ✓ Bilan de compétences sensible au cancer (Université des patients – Sorbonne)



L'Agefiph, un partenaire actif

L'Agefiph agit comme un partenaire actif au sein d'un écosystème riche et complémentaire. En 2025, elle a poursuivi ses collaborations avec :

- les fondations **La France s'engage, Malakoff Humanis, Orange**
- le programme **Novapex de l'APEC**
- des acteurs de l'innovation sociale et technologique : **La Handitech, Handilab.**

Zoom sur... L'ESPA

L'Espace scientifique et prospectif de l'Agefiph (ESPA) est une instance d'expertise et de réflexion stratégique qui mobilise des connaissances pluridisciplinaires pour éclairer les politiques et pratiques de l'Agefiph.

En 2025, ses travaux ont été marqués par :

- Le lancement de l'évaluation d'une expérimentation menée sur 3 ans.
- Des analyses autour du pouvoir d'agir, des savoirs expérientiels, du handicap invisible et du maintien dans l'emploi.

3 réunions

8 membres experts : Charles Gardou, Anne Revillard, Serge Ebersold, Catherine Tourette-Turgis, Fanny Jaffres, Pascale Levet, Christophe Lançon et Christian Expert.

La commission de marchés

Des achats réglementés

La commission de marchés garantit des achats transparents et maîtrisés. Elle veille au respect des règles et attribue les marchés nécessaires au fonctionnement et aux projets de l'Agefiph.

EN CHIFFRES

11

marchés attribués en 2025

18

contrats signés

8,5 M€

engagés

Comment ça marche ?

Selon le montant des projets :

- de 40 000 à 80 000 € HT : offres examinées en comité exécutif (comex)
- 80 000 € HT et plus : offres examinées par la commission financière, présidée par le trésorier de l'Agefiph.



→ ÉTUDES & ÉVALUATIONS

Audit Cap emploi Normandie

Montant attribué : 32 700 € TTC.
Durée : 3 mois

Audit de la sécurité des biens et des personnes

Montant attribué : 42 120 € TTC.
Durée : 6 mois

→ FINANCES

Commissariat aux comptes

827 568 € TTC (maximum 978 000 €).
Durée : 72 mois

→ INFORMATIQUE

Infogérance application Parcours H

710 448,79 € TTC (maximum 2 784 960 €).
Durée : 48 mois

Développement applicatif

2 566 982 € TTC (maximum 13 800 000 €),
5 contrats.
Durée : 48 mois

→ COMMUNICATION

Plateforme web to print

919 608 € TTC (maximum 960 000 €).
Durée : 48 mois

Social media management

600 000 € TTC.
Durée : 48 mois

Achat de mots-clés (référencement sur les moteurs de recherche)

469 476 € TTC (maximum 480 000 €).
Durée : 48 mois

Accompagnement événementiel

Jusqu'à 1 800 000 € TTC, 2 contrats.
Durée : 48 mois

→ FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Maintenance des équipements de secours

194 833 € TTC (maximum 547 200 €), 3 contrats.
Durée : 48 mois

Location longue durée flotte véhicules

316 704,38 € TTC (maximum 660 000 €).
Durée : 60 mois



02

ÉVALUATION, PILOTAGE ET MAÎTRISE DES RISQUES

Évaluation et pilotage

Stratégie 2023–2027 : bilan à mi-parcours

Un bilan à mi-parcours du plan stratégique 2023–2027 a été réalisé. Il permet de mesurer l'avancement des feuilles de route annuelles sur la période janvier 2023 – juin 2025, dans un contexte politique et économique mouvant.

EN CHIFFRE

15

organismes partenaires dont le FIPHFP, l'UIMM, l'Apec, l'Anac ont répondu au questionnaire de l'Agefiph pour son bilan à mi-parcours.

À retenir

Chaque orientation du plan stratégique a été traduite en actions concrètes :

- Renforcer l'action en direction des **entreprises de toutes tailles**.
- Mieux prendre en compte la diversité des situations des **personnes en situation de handicap**, notamment face aux transitions inclusives, à l'allongement de la vie au travail et à la reconnaissance administrative du handicap.
- **Simplifier et faciliter l'accès à l'offre de services**.
- Mieux articuler les interventions de l'Agefiph avec le droit commun,
- Mobiliser acteurs de la formation, de l'emploi et de la santé au travail.
- Améliorer les **connaissances et données**, la **qualité de service** et les coopérations institutionnelles et opérationnelles.

À noter

Même si l'objectif de plein emploi des personnes en situation de handicap n'est pas encore atteint, les actions mises en œuvre s'appuient sur des transformations profondes qui visent à mieux accompagner les trajectoires des personnes handicapées vers et dans l'emploi.



Gestion des risques

Prévenir pour mieux agir

Plus qu'une obligation, un levier d'efficacité! Pour garantir la fiabilité de ses missions et renforcer la confiance de ses parties prenantes, l'Agefiph déploie une politique de gestion des risques impliquant toutes ses équipes et encadrée par sa gouvernance. Elle permet d'anticiper les aléas, de sécuriser les processus et d'assurer la continuité des missions pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

EN CHIFFRES

80%

des collaborateurs formés à la maîtrise des risques.

300

participants spécifiquement formés sur la prévention de la fraude documentaire.

Audit et amélioration continue

La robustesse des dispositifs est régulièrement évaluée grâce à une politique d'audits internes et externes :

- Audits déclenchés par la direction générale.
- Résultats présentés au comité d'audit pour ajuster les pratiques.
- En 2025, audit du processus de gestion des aides financières.

Cartographie des risques

En 2025, l'Agefiph a finalisé la cartographie des risques à l'échelle de toutes ses entités et l'a présentée au comité d'audit.

Les objectifs :

- Identifier et caractériser les risques majeurs.
- Élaborer des dispositifs de contrôle interne.
- Suivre et évaluer leur mise en œuvre.

Cybersécurité renforcée

Face à la recrudescence des cybermenaces en 2025, l'Agefiph a :

- commandé des audits techniques auprès d'organismes spécialisés
- corrigé rapidement les vulnérabilités identifiées
- mis en place un plan d'action piloté par un Responsable Sécurité des Systèmes d'Information nouvellement recruté.



03

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE : ENGAGEMENT ET IMPACT

Une Agefiph plus responsable, plus performante

En 2025, l'Agefiph franchit une nouvelle étape. Avec le renforcement de ses engagements RSE et le lancement de sa démarche de transformation, l'association pose les bases d'une organisation plus claire, plus cohérente et plus durable.

Enjeu n°1 : Consolider l'éthique, la transparence et la maîtrise des risques

Lutte contre la fraude, contrôles internes, sensibilisation des collaborateurs, protection des données et conformité au règlement général sur la protection des données (RGPD) : l'Agefiph place l'éthique au cœur de son action. Une base solide pour moderniser l'Agefiph et répondre aux attentes des partenaires publics et privés.

✔ Objectifs atteints en 2025

- Cartographie des risques et suivi des actions engagées.
- Plus de transparence dans l'offre de services et dans l'attribution des aides.
- Audit de sécurité des personnes et des biens réalisés.

100%

des collaborateurs sensibilisés à l'éthique, à la fraude et à la protection des données.

Enjeu n°2 : Renforcer la responsabilité sociale et l'exemplarité comme employeur

En 2025, l'Agefiph renforce son modèle social et affirme son exemplarité en tant qu'employeur engagé pour l'inclusion.

✔ Points clés 2025

- 26,67 % de collaborateurs en situation de handicap (taux 4 fois supérieur à l'obligation légale).
- Objectif de 10 % de recrutements de personnes handicapées atteint.
- Équité femmes-hommes renforcée dans les fonctions managériales et dirigeantes.
- Réduction de l'absentéisme de 6,57 % grâce à un plan d'actions ciblé.
- Dispositifs de prévention du harcèlement et de la discrimination étendus.
- 486 857 € investis dans la formation pour accompagner les nouveaux métiers et l'évolution des modes de travail.
- 330 actions Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) réalisées.

Ce que Transform'Action va apporter

- Des règles plus claires et des pratiques harmonisées.
- Une offre plus lisible.
- Une meilleure maîtrise des risques et des processus.

Ce que Transform'Action va apporter

- Réduction des « irritants » pour améliorer le bien-être et la fluidité des missions.
- Suivi de la charge de travail et des impacts humains.
- Clarification des périmètres et simplification des organisations pour renforcer la cohérence managériale.

Enjeu n°3 : Accélérer la transition environnementale et la sobriété numérique

En 2025, l'Agefiph agit pour réduire ses impacts environnementaux et optimiser l'usage des ressources, avec des actions concrètes et alignées sur sa transformation interne.

✓ Réalisations 2025

- Réduction des émissions CO₂ du parc de véhicules.
- Tri des déchets généralisé.
- Baisse de la consommation énergétique : réglage des bâtiments et projet d'optimisation des surfaces au siège.
- Sobriété numérique : matériel prolongé (téléphonie 6 ans, ordinateurs 10 ans), recyclage via des associations, suppression des impressions inutiles.
- Dématérialisation accrue

0

plastique

Enjeu n°4 : Développer une empreinte sociétale positive et renforcer l'ancrage territorial

L'Agefiph renforce sa présence sur le terrain et multiplie les initiatives territoriales pour favoriser l'inclusion sociale.

✓ Points clés 2025

- Événements phares : Inclusiv'Day, Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, Trophées H'UP, Festival Regards croisés, Cap sur la santé mentale.
- Dialogue renforcé avec entreprises, associations et partenaires publics.
- Initiatives territoriales : forums emploi, actions solidaires, ateliers de sensibilisation.
- Stratégie d'impact social structurée et valorisation de la politique publique emploi-handicap (France Travail).

1 000

participants à l'Université des référents handicap.

Ce que Transform'Action va apporter

- Optimisation des processus, réduction des tâches et doublons, diminution de l'empreinte environnementale.
- Offre et parcours utilisateurs simplifiés.
- Identification et réduction du gaspillage et des pratiques énergivores.
- Transition environnementale pragmatique, progressive et alignée sur la transformation interne.

Ce que Transform'Action va apporter

- Actions tests en région pour renforcer l'impact local.
- Réduction des silos siège/régions.
- Meilleure lisibilité de l'offre pour mieux coordonner les actions territoriales.

Notes

[illegible]

Dcom - 2026

Conception graphique & rédaction : opixido - Géraldine Baraud

Crédits photos : © Jean-Christophe Darolle, © Philippe Rouget de Conigliano, © Agefiph,
© iStock : FG Trade et courtneyk.